



MémOcarina vacances

Volontaires



Sommaire

Édito	3
Notions	6
Conditions de participation	7
Symptômes	7
Groupes à risque	8
Fiche santé et déclaration	8
Vie de groupe	9
Principe de la bulle	9
Activités extérieures	9
Règles d'hygiène	11
Organisation pratique	13
Départs/retours - accueil	13
Sieste et respect du rythme	13
Repas et collations	14
Registre de présences	14
Relations avec les permanents	15
Annexes	16



Chers volontaires,

Il y a quelques semaines, nous avons eu le plaisir d'apprendre que notre été Ocarina, tant attendu, pourrait bien avoir lieu malgré les circonstances actuelles. Nous sommes ravis de la nouvelle, mais nous savons aussi que ce sera l'été de tous les défis pour nous, volontaires.

Afin que tout se passe au mieux, certaines dispositions devront, forcément, être prises. Pour les séjours, par exemple, nous devons suivre les directives de notre mouvement, mais aussi celles imposées par les centres qui nous accueillent. Ces quelques pages sont là pour vous les expliquer au mieux. Prenez bien le temps de les lire afin d'être préparés pour cet été et de pouvoir encadrer vos animés dans les meilleures conditions possibles. Ce n'est pas parce que les circonstances sont exceptionnelles qu'Ocarina doit en oublier ses valeurs : le bien-être est et doit rester au centre de notre démarche.

Des séjours annulés, des staffs limités en nombre... Nous sommes bien conscients que tout cela est certainement source de déception pour certains. Mais c'est justement maintenant que le mouvement a le plus besoin de vous, de votre motivation, de votre énergie, de votre créativité, de votre originalité et de toutes ces choses qui font l'identité d'Ocarina.

On compte sur vous pour donner le sourire à un maximum d'enfants, et faire de cet été un été inoubliable en vous donnant au maximum dans vos animations.

Barth et Mathieu, présidents d'Ocarina.



Étapes d'accueil en plaine

Le 1^{er} jour de plaine arrive, et tu te demandes comment cela va se passer concrètement... Voici les quelques grandes étapes récapitulées de ce que toi et les enfants allez vivre.

1 J'ai renvoyé ma fiche santé



2 Le 1^{er} jour de la plaine

- J'ai amené ma déclaration sur l'honneur
- Je porte un masque pour accueillir les parents et je respecte une distance d'1,5m avec eux
- Les parents portent un masque
- Je suis déguisé (pour faire oublier mon masque), je suis dynamique, je mets les enfants à l'aise



3 Je commence la journée d'animation

- Je me lave les mains et je fais laver leurs mains aux enfants
- J'enlève mon masque



4 Je dîne



- Je me lave les mains avant et après
- Je répète la même chose avec les enfants



5 Je reprends les animations

- Je suis hyper motivé et les enfants s'amuse



6 Les parents viennent rechercher les enfants

- Je remets mon masque pour accueillir les parents
- Les parents ont toujours un masque et sont à l'extérieur
- Je dis au revoir de loin – sans bisou – et j'ai hâte que les enfants reviennent



Étapes d'accueil en séjour

Le jour du grand départ arrive, et tu te demandes comment cela va se passer concrètement... Voici les quelques grandes étapes récapitulées de ce que toi et les enfants allez vivre (que vous partiez en séjour avec un car ou que les parents les déposent directement à l'endroit du séjour).

1 J'ai renvoyé ma fiche santé



2 Le 1^{er} jour de départ

- J'ai amené ma déclaration sur l'honneur
- Les parents déposent les enfants devant le car ou à l'endroit du séjour
- Je porte un masque pour accueillir les parents et je respecte une distance d'1,5m avec eux
- Les parents portent un masque
- Je suis déguisé (pour faire oublier mon masque), je suis dynamique, je mets les enfants à l'aise



3 Le car démarre

- J'enlève mon masque
- Je fais connaissance avec le groupe et je mets l'ambiance
- J'explique les règles d'hygiène aux enfants et leur fais profiter du séjour



4 Je reprends le car pour rentrer, le séjour est fini

- Je remets mon masque pour accueillir les parents ou à la sortie du car
- Les parents ont toujours un masque et attendent les enfants à l'extérieur et à distance
- Je dis au revoir de loin – sans bisou – et j'ai hâte de repartir en séjour



Dans cette partie, tu trouveras les termes de vocabulaire utilisés tout au long du document afin d'en faciliter la compréhension.



BULLE DE CONTACT

Les participants et l'équipe d'encadrement constituent une bulle de contact. Une bulle de contact est constituée de **50 personnes au maximum**.

- Plusieurs bulles de contact peuvent coexister sur un même site mais elles ne peuvent pas se mélanger entre elles. Pour les activités non résidentielles, un participant peut faire partie de plusieurs bulles au cours d'une même journée (ex. accueil du matin et du soir).
- Plusieurs bulles de contact peuvent utiliser un même local mais pas simultanément et celui-ci devra être nettoyé et aéré entre deux usages.



ÉQUIPE LOGISTIQUE / ACCOMPAGNANTS

Il s'agit des personnes attachées à l'entretien des locaux et du matériel, à la préparation des repas, ... Pour les activités non résidentielles, elles sont considérées comme des personnes extérieures sauf si elles partagent des moments de vie avec les participants.



PERSONNE EXTÉRIEURE

Il s'agit de toute personne qui ne fait pas partie de la bulle de contact comme par exemple les chauffeurs, les livreurs, les personnes extérieures qui viennent faire une animation ponctuelles, les personnes chargées de la maintenance des bâtiments...



PARTICIPANTS

Il s'agit des enfants et des jeunes qui participent à l'activité.



ÉQUIPE D'ENCADREMENT / ENCADRANTS

Il s'agit des personnes liées directement à l'encadrement des enfants et à l'organisation des activités (animateur, coordinateur, accueillant, responsable de projet...). Elles font partie de la bulle de contact.



RÉFÉRENT MÉDICAL

Il s'agit de l'entité médicale (médecin, groupement de médecins, maison médicale...) identifiée par l'opérateur (ici Ocarina) pour chaque site d'activité. Le réfèrent médical est une personne extérieure, appellable, qui ne fait pas partie de la bulle de contact.

- Le réfèrent médical peut apporter conseil et soutien dans la gestion générale de la santé (prévention) avant et pendant l'activité. C'est à lui que l'on fera appel pour le diagnostic et le traitement des malades hors COVID-19 ou des petits accidents ne nécessitant pas une hospitalisation durant l'activité.



Conditions de participation

Nous souhaitons que le plus grand nombre d'enfants puisse participer à nos activités. Mais nous avons dû réadapter nos structures d'accueil et nous adapter aux différentes mesures, notamment dans les conditions de participation à nos activités. Ces conditions sont valables tant pour les participants que pour toi, animateur.

PRÉSENCE DE SYMPTÔMES

En tant qu'animateur, tu peux te présenter à l'activité si tu ne présentes aucun signe de maladie. Si tu es malade ou que tu as présenté des symptômes, au cours des cinq derniers jours, sans autre cause évidente, tu ne peux pas participer à l'activité et doit consulter un médecin.

Quels symptômes¹ ?

Le coronavirus affecte les individus de différentes manières. La plupart des personnes infectées développent une forme légère à modérée de la maladie et guérissent sans hospitalisation.

Symptômes les plus fréquents

- Fièvre
- Toux sèche
- Fatigue anormale (altération de l'état général, irritabilité, pleurs...)

Symptômes graves

- Difficultés à respirer ou essoufflement
- Sensation d'oppression ou douleur au niveau de la poitrine
- Perte d'élocution ou de motricité

Symptômes moins fréquents

- Courbatures
- Maux de gorge
- Diarrhée
- Conjonctivite
- Maux de tête
- Perte de l'odorat ou du goût
- Eruption cutanée, ou décoloration des doigts ou des orteils

Si tu présentes des symptômes graves, consulte immédiatement un professionnel de la santé. Avant de te rendre chez ton médecin ou dans un établissement de santé, contacte-les toujours par téléphone.

Si tu présentes des symptômes légers, mais que tu es par ailleurs en bonne santé, tu dois te soigner chez toi et tu ne peux donc pas participer aux activités Ocarina. En moyenne, l'apparition des symptômes chez une personne infectée par le virus prend cinq à six jours. Cependant, ce délai peut s'étendre jusqu'à quatorze jours.

En tant qu'animateur d'Ocarina, tu devras nous faire parvenir, au plus tard le premier jour de l'activité, une déclaration sur l'honneur attestant que tu ne présentes pas de symptômes du COVID-19 et que tu n'en as pas présenté durant les 5 jours précédant l'activité, sans autre cause évidente (voir point ci-dessous : fiche santé et déclaration sur l'honneur).

¹ Source - OMS : <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public/q-a-coronaviruses>

Conditions de participation

GROUPES À RISQUE

Nous souhaitons que chaque volontaire puisse s'engager à Ocarina et passer un été de folie en donnant toute son énergie et sa créativité à faire vivre à des enfants un moment inoubliable. Comme toujours, Ocarina met tout en place pour garantir un cadre bienveillant et sécurisant. Dans le cadre de la crise que nous traversons il est donc essentiel de protéger certains groupes.

Qu'est-ce qu'un groupe à risque ?

Les groupes à risque sont des personnes diabétiques, présentant des maladies cardiaques, pulmonaires ou rénales et des personnes dont le système immunitaire est affaibli. En annexe, tu trouveras la liste des groupes à risque en pédiatrie.

Si tu fais partie d'un groupe à risque et que tu souhaites animer, tu as la responsabilité de le signaler dans la fiche santé et d'indiquer que la maladie est maîtrisée (ex. par traitement médicamenteux). De plus, tu dois obtenir l'autorisation d'un médecin et nous transmettre un **certificat médical** au plus tard au premier jour de l'activité.



**Certificat médical
obligatoire**

Fiches santé et déclaration sur l'honneur

Afin de pouvoir t'accueillir dans de bonnes conditions et pouvoir garantir ton bien-être et ta santé ainsi que celle du groupe, **tu ne pourras participer à l'activité que si tu nous fournis, dans les temps, une fiche santé dûment complétée et une déclaration sur l'honneur. Aucune dérogation ne sera autorisée. Si tu n'as pas fourni dans les temps ces deux documents tu ne pourras pas participer à l'activité et devras rentrer chez toi.**

LA FICHE SANTÉ

C'est un document essentiel pour l'accueil de chacun. Elle nous permet de t'offrir un cadre adapté pour que tu te sentes bien en animation. Nous te demandons donc de la remplir soigneusement. N'hésite pas à annexer un feuillet complémentaire ou à nous contacter pour nous donner de plus amples informations.

- Ce document est à nous remettre au plus tard le premier jour de l'activité. Par ailleurs, tu es tenu de nous tenir informés de l'évolution de ton état de santé entre ton inscription et le départ en séjour/plaine/formation.
- S'il y a un changement, toute modification devra être notifiée par écrit, par le biais d'une nouvelle fiche santé.

Tu trouveras la fiche santé sur le site : <https://ocarina.be/documents-animateurs/>

LA DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

En tant qu'animateur d'Ocarina, tu devras nous faire parvenir, au plus tard le premier jour de l'activité, une déclaration sur l'honneur attestant que tu ne présentes pas de symptômes du COVID-19 et que tu n'en as pas présenté durant les 5 jours précédant l'activité. Il s'agit d'un document spécialement créé dans le cadre de la Crise sanitaire que nous traversons.

Ce document est à nous remettre le premier jour de l'activité. Il est en annexe de ce document et disponible sur notre site : <https://ocarina.be/documents-animateurs/>



**Fiche santé et
déclaration sur l'honneur
obligatoires**

Vie de groupe

Le COVID-19 nous impose de respecter certaines précautions nécessaires à la sécurité de nos animateurs et nos jeunes animés. Nous avons donc dû réadapter nos structures d'accueil, réduire les groupes, avons prévu des masques et du gel en cas de besoin et mis en place une série de règles d'hygiène... Toutes ces mesures n'ont toutefois pas changé notre façon d'animer ni nos valeurs ! Cette année encore, et peut-être plus que jamais, nous sommes fiers de nos animateurs, qui s'investissent pour concocter des animations « made in Ocarina », où la qualité reste la priorité absolue et où l'épanouissement et la folie priment. La crise sanitaire mais aussi humaine que nous vivons ne fait que renforcer notre volonté d'accueillir les enfants, les jeunes et tous nos animateurs, dans un cadre bienveillant et de qualité. Pour garantir cet encadrement, tes permanents régionaux t'accompagnent et te soutiennent quotidiennement, tu peux vraiment compter sur eux.

PRINCIPE DE LA BULLE

Pour respecter les normes dans la mise en place d'activités cet été Ocarina organisera ses activités sous forme de bulle de 50 personnes.



Dans le cadre de nos séjours le groupe qui partira, composé des enfants et de leurs animateurs, se composera de maximum 50 personnes. Cette bulle de 50 personnes vivra en autonomie durant le séjour. Dans le cadre de certains séjours, certaines activités seront adaptées pour respecter cette bulle. Les contacts avec l'extérieur seront limités au strict minimum. Si ceux-ci doivent avoir lieu ils seront accompagnés des gestes barrières nécessaires. Tant dans nos séjours que dans nos plaines, il faudra maximiser les animations à l'extérieur car elles permettent de diminuer les risques de propagation mais aussi de faire découvrir à l'enfant son environnement extérieur. On ne doute pas de tes capacités à faire preuve de créativité !

Dans le cadre des plaines, chaque lieu pourra accueillir une ou plusieurs bulles distinctes de 50 personnes maximum. Chaque bulle sera composée d'enfants et de leurs animateurs. La bulle ne changera pas durant la semaine. S'il existe plusieurs bulles sur un même lieu, celles-ci ne se rencontreront pas. Chaque journée d'animation se vivra au sein de l'infrastructure de la plaine. Les contacts avec l'extérieur seront limités au strict minimum. Si ceux-ci doivent avoir lieu ils seront accompagnés des gestes barrières nécessaires.

LIMITATION DES ACTIVITÉS EXTERNES

Pour garantir la sécurité de tous et le respect des recommandations gouvernementales, nous limitons les activités extérieures qui étaient prévues lors des plaines ou des séjours. Toutefois, certains séjours ont des thématiques spécifiques et bénéficient d'activités extérieures. Pour ceux-ci, les échanges avec des personnes externes à la bulle se fera toujours à 1,5m de distance et sinon avec le port du masque.

En plaine, les activités extérieures sont à proscrire. Si un intervenant est invité en plaine, il doit porter un masque ou rester à distance. Ça a évidemment un côté moins agréable pour les enfants, alors n'hésite pas à favoriser les animations menées par toi et ton staff, puisque toi, en animation, tu ne devras pas porter ton masque. Tu te doutes bien que c'est ce type d'animation qu'on souhaite que tu mettes en place sur le terrain : animer sans masque c'est à coup sûr plus sympa ! En ce qui concerne les moments de rencontre avec les parents ou entre staff, ils sont interdits. Cette année, il n'y aura donc pas de fête de fin de plaine, de BBQ...

Même si le programme d'activités a dû être modifié, n'oublie pas que ce qu'on veut favoriser à Ocarina, au travers de la vie de groupe, c'est le vivre-ensemble. On ne doute pas que tu trouveras des animations qui permettront aux enfants de découvrir le respect de l'autre, d'apprendre à s'écouter et à communiquer. Des activités par lesquelles les jeunes expérimentent, vivent, agissent ensemble et par là, renforcent les liens et le sentiment d'appartenance au groupe et à la société en général.



Besoin de faire le plein d'idées pour des activités en extérieur ? Tu trouveras dans les annexes le lien vers l'outil « Wood'kit » d'Empreintes asbl.

Vie de groupe

LES RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ

Les règles d'hygiène permettent de diminuer fortement les risques de transmission du Coronavirus, voilà pourquoi, à Ocarina, nous mettons tout en œuvre pour les appliquer, dans le respect et le bien-être de chacun.

LES GESTES BARRIÈRES

• **Le port du masque** pour les +12 ans et les animateurs lors de contacts avec des personnes extérieures à la bulle, si la distanciation physique ne peut pas être respectée. Sachant que tout contact avec des personnes extérieures sera limité au strict nécessaire. Au sein de la bulle, le port du masque n'est pas nécessaire.



Ton permanent te fournira deux masques (à marquer de ton nom) pour toute la durée de l'activité. Ces masques seront désinfectés tous les jours par le staff d'animation d'Ocarina s'ils ont été utilisés. Il est donc important de répartir les tâches dans l'équipe.

Tu trouveras dans les annexes un tableau récap des tâches à répartir dans le staff.

Procédure de nettoyage des masques

Tu peux les passer en machine à 60° durant 30 minutes minimum ou les nettoyer dans une casserole d'eau bouillante avec du savon (tu trouveras des paillettes de savon dans les magasins de vrac).

• **Le lavage des mains régulier**, à l'eau et au savon. Le gel hydroalcoolique ne servant que lorsqu'il n'y a pas la possibilité de se laver les mains ou avant et après les soins aux participants (soin des plaies, bosses et bobos). Ce gel est à destination unique des animateurs.

1. Masque
2. Lavage des mains
3. Distance
4. Éternuer dans le coude
5. Ne pas se toucher le visage

Le lavage des mains doit être régulier et est obligatoire :

- Avant et après chaque activité
- Avant et après le passage aux toilettes
- Avant et après chaque repas

• **La distanciation physique de 1,5m**, à respecter entre des membres de deux bulles différentes ou lors du contact avec des personnes extérieures. Au sein de la bulle, il n'y a pas de distanciation sociale sauf si les animateurs ne font pas de résidentiel, ils doivent dès lors garder une distance d'1,5m entre eux.

- **Chaque participant sera attentif à tousser ou éternuer dans son coude** et utilisera des mouchoirs à usage unique et les jettera dans une poubelle fermée.
- Autant que possible, **il faut éviter de se toucher le visage avec les mains** (bouche, nez, yeux).

LE NETTOYAGE ET L'AÉRATION

Afin de diminuer la transmission du virus, nous veillons à ce que chaque local soit aéré et nettoyé régulièrement en suivant quelques règles :



• **L'aération** de chacun des locaux se fera au minimum trois fois par jour durant 15 minutes. De plus, les locaux d'activités, de siestes et les chambres seront, dans la mesure du possible, aérés avant et après le passage des enfants et des jeunes. Si un local est utilisé par une autre bulle, il sera également aéré et nettoyé avant et après le passage de la bulle.

Vie de groupe

- **Le matériel** restera autant que possible dans la bulle. Si le matériel passe néanmoins d'une bulle à l'autre, les surfaces de contact seront désinfectées. En cas d'utilisation du matériel provenant de personnes extérieures, Ocarina veillera à ce qu'il soit proposé et/ou livré dans le respect des mesures d'hygiène.
- **Personnel d'entretien externe** : si tu choisis de faire appel à des prestataires externes, veille à ce que ce personnel suive ces lignes de conduites.
- **Le nettoyage** : en séjour et en plaine, le nettoyage des locaux aura lieu régulièrement et en fonction des besoins. Il est par ailleurs, obligatoire de nettoyer une fois par jour : les sanitaires et les surfaces de contact. La désinfection ² ne devra avoir lieu que dans les locaux et sur les surfaces qui sont entrées en contact avec d'autres bulles ou des externes. Ou dans le cas d'une suspicion de COVID-19. Deux bulles ne peuvent jamais être dans un local en même temps.

LES RÈGLES DE BASE D'HYGIÈNE ET DE NETTOYAGE SONT :

- Laisser autant que possible les portes ouvertes afin de réduire l'utilisation des poignées.
- Lors du nettoyage et de la désinfection toujours aérer les locaux.

- Il est essentiel de nettoyer avec du matériel propre. N'hésite pas à lessiver à 60° en machine les torchons, lavettes et loques régulièrement. N'hésite pas à en acheter de nouveaux s'ils sont trop sales ou usés.

NETTOYER signifie retirer les saletés, ce qui permet de diminuer nombre de microbes. Cela se fait à l'eau et au savon (savon noir, savon de Marseille).

DÉSINFECTER signifie utiliser des produits chimiques pour tuer les microbes restés sur les surfaces après le nettoyage. (Un désinfectant ne nettoie pas !) Utiliser de préférence un produit désinfectant avec 70% d'alcool (qui permet une élimination du virus) ou de l'eau de javel ³. La désinfection ne doit avoir lieu que dans les cas repris dans le tableau ci-dessus. Dans tous les autres cas, le nettoyage complet et consciencieux au savon suffit. Rappelons que la Javel est un produit toxique (Voir Annexe sur l'utilisation de la Javel), il n'est donc à utiliser que dans le cadre que nous posons ci-dessus.

PLAINE ET SÉJOUR

Nettoyage des locaux régulier et en fonction des besoins, et au minimum, obligatoirement :

NETTOYAGE AU SAVON : 1X/JOUR

- Les surfaces de contact (poignées, rampes, tables, interrupteurs, couvercles des poubelles...)
- Les sanitaires
- Vider et nettoyer les poubelles

DÉSINFECTION : 1X/JOUR

- Les sanitaires
- Le local infirmerie, si utilisé ce jour-là

Nettoyage ET désinfection Au cas par cas

- Lors de l'utilisation du matériel ou des locaux par une autre bulle ou des externes
- Lors d'une suspicion de COVID-19 : tous les locaux (y compris le local d'isolement) et surfaces de contact

² Se référer au tableau des plaines en cas de désinfection nécessaire, pour l'utilisation du produit désinfectant ou de la Javel.

³ Eau de javel à 12° (ou 3,6%), diluer 30ml d'eau de javel dans 1L d'eau. Nocif pour l'environnement, à utiliser dans de bonnes proportions.

Vie de groupe

GESTION DE SOINS

Une attention particulière est accordée à la gestion des soins lors de l'activité. A cet effet, un local d'infirmier est présent dans chaque lieu d'activité, avec, en son sein, une boîte de pharmacie complète et validée par la Direction médicale de la Mutualité chrétienne. Un membre de l'équipe d'animateurs est en charge de la bonne tenue de ce local et des boîtes et trousse de soins, d'administrer les soins et de compléter le document de suivis de soins. En cette période particulière, nous te demandons de continuer à accorder toujours la même attention aux « bobos de tous les jours ». N'oublie pas de compléter le document de suivis de soins. Les Fiches santé y seront également conservées (à l'abri des regards et en accord avec le R).



Fiche santé et document de suivis de soins.

Tu trouveras en annexe la note GDPR, n'oublie pas d'en prendre connaissance pour une bonne gestion des données privées.

Dans le cadre de la crise COVID-19, l'animateur en charge de la gestion des soins sera également la personne référente en cas de suspicion d'une contamination au COVID-19. Si un enfant présente des symptômes, il l'accompagnera durant tout le processus.

MASQUE ET GEL HYDROALCOOLIQUE

Les soins (plaies, bosses et bobos) sont dispensés après lavage des mains ou utilisation du gel hydroalcoolique et éventuellement avec des gants. Le port du masque est obligatoire lors des soins.



LE MÉDECIN RÉFÉRENT

Pour toute activité d'Ocarina, un médecin référent proche du lieu d'activité aura été préalablement contacté. Un accord sera passé avant l'activité entre le staff d'animation et le médecin afin de pouvoir réagir rapidement en cas de suspicion COVID-19.



En séjour : le numéro du médecin te sera fourni, n'oublie pas de contacter le médecin avant le départ
En plaine : c'est à toi ou tes permanents de contacter un médecin.

N'hésite pas à noter ce numéro sur ta fiche Mémo.

PROCÉDURE D'URGENCE

Si un enfant ou un animateur manifeste des signes cliniques liés au COVID-19, il reste à la maison et contacte son médecin traitant. Si les symptômes apparaissent en cours d'activités, un parent vient le chercher le plus rapidement possible, ou, s'il est majeur, il rentre chez lui. En attendant, il restera « en isolement », dans un local aéré prévu à cet effet. Vérifie avec tes permanents quel local est dédié à cette utilisation.

Le local « d'isolement » est nettoyé et désinfecté entre chaque occupation.

LE LOCAL D'ISOLEMENT

C'est un local qui ne sert que pour l'isolement d'un enfant ou d'un animateur présentant des symptômes du COVID-19. Le local d'isolement et le local d'infirmier sont deux locaux distincts. Le local d'isolement doit être nettoyé après chaque passage d'enfant ou d'animateur, ainsi que le matériel et les jeux qui s'y trouvent. Les jeux prévus dans ce local pour le rendre plus chaleureux doivent rester uniquement dans ce local et ne pas passer dans la bulle.

Matériel et aménagement du local :

- Il devra être aménagé de manière à ce que l'enfant s'y sente bien (décoration, dessins, etc.) et ait de quoi s'occuper (crayons de couleurs, jeux de société..).
- La personne responsable des soins devra porter un masque pendant toute la durée de l'isolement avec l'enfant.
- Un petit matériel de pharmacie sera présent : thermomètre, eau, gants, gel hydroalcoolique, spray désinfectant, savons et papiers pour les mains, etc.

Organisation pratique

DÉPARTS/RETOURS - ACCUEIL (PLAINES/SÉJOURS)

Afin de garantir un accueil en toute sécurité à nos participants, nous demandons à ce que la personne chargée d'emmener l'enfant :

- **Soit non accompagnée ;**
- **Ne présente aucun symptôme de COVID-19 ;**
- **Porte un masque ;**
- **Respecte les mesures de distanciation physique entre elle et les autres accompagnateurs mais aussi avec les animateurs.**

Cette personne ainsi que le participant seront accueillis par un animateur à un endroit spécifique, à l'extérieur de l'infrastructure. Notre priorité est d'accueillir chaque participant tout en garantissant la sécurité de tous, le temps d'échange sera donc au maximum limité à l'essentiel. Tu devras donc porter un masque lors de cet accueil et laver tes mains entre chaque accueil de participants grâce au gel hydroalcoolique mis à ta disposition.

Les transports en car sont autorisés uniquement pour les séjours et non pour les plaines. Le transport en car est un simple déplacement de la bulle et implique uniquement le port du masque du chauffeur. Tu dois donc simplement veiller à ce que le chauffeur porte bien un masque.

Pistes d'accueil

L'accueil de nos participants est une de nos priorités à Ocarina. Voici quelques pistes qui te permettront d'accueillir les participants malgré les restrictions :

- **Privilégier des entrées et des points d'accueil différents pour éviter de longues files.**
- **Diviser ces points d'accueil en fonction des tranches d'âge pour que l'enfant rencontre directement un animateur de son groupe.**
- **Prévoir une petite fiche d'explication sur une journée type en plaine distribuée lors de la file d'attente.**
- **Rassurer les parents en cas de crainte tout en donnant le numéro des permanents régionaux pour qu'ils puissent prendre le temps de les écouter également.**
- **Alimente toi grâce à l'outil « Parents-partenaires » disponible en annexe.**

N'hésite pas à te déguiser, à te montrer dynamique et à être créatif pour que les enfants oublient que tu portes un masque et plongent directement dans l'ambiance et l'univers d'Ocarina. Tu trouveras en annexe des affiches pour rappeler les consignes et égayer l'endroit d'accueil.

SIESTE ET RESPECT DU RYTHME

Des enfants

Le respect du rythme de chacun est une balise importante au sein d'Ocarina. Cette attention passe tant par un programme d'activité adapté que par la gestion de la sieste pour les plus jeunes. C'est donc à toi à veiller en tant qu'animateur à varier ton programme entre des activités plus fatigantes et d'autres plus calmes. Pour les plus jeunes, un local de sieste doit être prévu où chaque enfant a sa couchette attribuée pour toute la semaine.

En plaine, chaque parent amènera une couverture, le doudou, l'oreiller pour faciliter le repos de l'enfant. Tu conseilleras aux parents de laisser ces effets en plaine tout au long de la semaine, sauf le doudou.

N'oublie pas d'aérer la pièce avant et après la sieste et, si possible, de laisser la fenêtre ouverte durant le temps de repos des enfants. Le dernier jour, tu veilleras à ranger les affaires dans le sac de l'enfant en les gardant le plus loin de toi et en ne les secouant pas.

De toi et de ton staff

Le bien être à Ocarina passe aussi par toi ! Pour ton système immunitaire, pour ton bien être, veille à prendre soin de toi. Veille à respecter ton rythme, ton sommeil et celui des autres, évite de consommer des boissons énergisantes (néfastes pour la santé⁴) et confectionne de bons encas et menus avec ton staff.

Tu cherches des recettes ? Tu peux aller à la pêche aux bonnes idées sur <http://www.fristouille.org/>

⁴ Boissons énergisantes - effets néfastes sur la santé : symptômes cardiovasculaires, hypertension, problèmes de sommeil, nervosité, difficultés de concentration, perturbations gastro-intestinales. http://mangerbouger.be/Enquete-HBSC-les-ados-belges-francophones-consommation-trop-de-boissons?id_mot=13

Organisation pratique

REPAS ET COLLATIONS

Les repas et collations seront apportés par l'enfant et seront pris au sein de la bulle. Pour les plaines où une collation et/ou un repas chaud sont prévus, ce service est bien maintenu et sera apporté avec toutes les règles d'hygiène en vigueur. L'idéal est que chaque groupe de vie au sein d'une bulle mange dans son local ou à l'extérieur si le temps le permet, dans le respect des règles sanitaires. Si les enfants mangent dans leur local, le nettoyage des tables sera nécessaire avant et après le repas. Le lavage des mains avant et après le repas est indispensable.

Le mouvement s'intègre dans une dynamique zéro déchet et nos animateurs ont à cœur de mettre en place des gestes et des actions respectueuses de l'environnement. Dans une situation où l'hygiène est essentielle, nous avons invité les parents à privilégier les contenants (boîtes à tartines, Bee-wrap, boîtes à collation) et gourdes (qui seront remplies durant la journée) réutilisables. On compte sur toi pour faire de même !

Tu peux te référer à l'outil « Un cuistot presque parfait », qui fait le focus sur les règles d'hygiène. Il est disponible sur le site : www.ocarina.be/nos-outils

LES REGISTRES

Le coordinateur du séjour, de la plaine ou de la formation tiendra un **registre de présence** qui lui sera fourni par Ocarina. Ce registre mentionnera les coordonnées des participants et des encadrants. Il te sera fourni préalablement par ton permanent et il faudra donc veiller à ce qu'il soit bien à jour.

Le coordinateur tiendra également un **registre reprenant les coordonnées des contacts extérieurs** tels que les fournisseurs, chauffeurs, animateurs externes,... Ce registre, que le coordinateur recevra via son permanent, devra être mis à jour quotidiennement afin qu'il reflète toutes les personnes qui sont entrées en contact avec la bulle.

Le troisième registre à compléter est celui concernant **le matériel ou les locaux**. Si ta bulle de séjours ou de plaines partagent des locaux ou du matériel avec une autre bulle, il faut également le noter dans le registre.

Ces registres seront évidemment confidentiels et l'exploitation des données est exclusivement réservée aux instances de traçage compétentes. Dans le cadre de nos activités, dans le contexte de la crise du COVID-19, ces documents seront conservés 1 année après l'activité (Ce délai peut être prolongé dans le cas d'une ouverture de dossier) et mis à disposition du dispositif de traçage si un cas COVID-19 devait se déclarer au sein de l'activité.

Pour le R :

- Tu dois mettre à jour les registres tous les jours :

- **Registre présences**
- **Registre contacts externes**
- **Registre matériel + locaux**

- A la fin du séjour ou de la plaine, tu dois rendre ces trois documents à tes permanents. Ils se chargeront de détruire ces registres 3 semaines après l'activité.

Tu trouveras en annexe un exemplaire de chacun des registres.

Relations avec les permanents

Ce document a été construit pour vous donner les directives qui sont d'application cet été. N'hésite surtout pas à demander des conseils à ton permanent afin de les appliquer au mieux.

Vu l'impact que pourrait avoir « une inclusion d'une personne extérieure » dans une bulle, les visites des permanents seront différentes cette année. Les permanents viendront vous rendre visite seuls et de manière plus espacée que les années précédentes. Ce n'est pas pour autant qu'ils ne sont pas disponibles pour t'aider et t'accompagner.

On s'en doute, l'été Ocarina 2020 sera différent, mais on espère que tu vivras des moments tout autant incroyables, remplis de cette folie qui caractérise bien ton mouvement. Amuse les enfants, emmène-les dans un univers à part, extraordinaire, où fun, épanouissement et bienveillance seront au cœur de ton attention. Amuse-toi, fais le plein de rires, de souvenirs, de découvertes.... Jusqu'à ce que tu reviennes !



DÉCLARATION SUR L'HONNEUR À COMPLÉTER PAR LE PARENT/TUTEUR OU L'ANIMATEUR DE PLUS DE 18 ANS

Je soussigné(e) **Nom** : **Prénom** :

Père / Mère / Tuteur / Répondant (biffer les mentions inutiles)

Autorise **Nom** : **Prénom** :

À participer à : la plaine – le séjour - la formation (biffer la mention inutile)

Qui se déroule du / / au / / à (Localité)

Je certifie que mon enfant (ou moi-même, si j'ai plus de 18 ans) :

- N'est pas considéré comme une personne à risque (voir liste*).
- Est considéré comme une personne à risque (voir liste*) MAIS, après avoir pris conseil auprès du médecin traitant, peut néanmoins participer à l'activité (joindre le certificat médical à la présente autorisation).

ET

- N'a pas été malade ou n'a pas eu des symptômes de la maladie COVID-19 dans les 5 jours qui précèdent l'activité (voir liste des symptômes qui suit)
- N'a pas été testé positif au COVID-19 dans les 7 jours précédant l'activité.
- N'a pas été en contact avec une personne testée positive au COVID-19 dans les 14 jours précédant l'activité.

Je suis conscient que l'équipe d'animateurs de mon enfant met tout en œuvre pour respecter les mesures d'organisation spécifique des activités d'été liées à la crise du coronavirus. J'ai également lu le MémOcarina* concernant les activités d'Ocarina cet été et je suis conscient de ce qui sera mis en place par l'ASBL. Celle-ci pourra communiquer les données des participants aux instances de traçage compétentes.

Je m'engage à être joignable (24h/24) durant toute la durée de l'activité et à venir chercher mon enfant dans les 6 heures en cas de suspicion de COVID-19. Je m'engage à consulter un médecin avec mon enfant dès que possible et endéans les 24h du retour de l'activité. Je m'engage également à communiquer les résultats à l'ASBL Ocarina dans les plus brefs délais. J'autorise l'ASBL Ocarina à communiquer les résultats des tests au responsable de l'activité.

Si mon enfant participe à une plaine, je m'engage en cas de forte suspicion de Covid-19, à aller rechercher les enfants d'une même fratrie dans leur activité respective et à en informer le responsable de l'activité (si les autres enfants participent à des activités différentes).

Je suis conscient qu'il est conseillé de laisser au moins deux jours entre deux bulles d'activité.

Considérant que l'obligation de moyens est respectée, je décharge l'ASBL Ocarina de toute responsabilité si mon enfant devait tomber malade au cours de l'activité (plaine, séjour ou formation).

Date et signature du parent/tuteur/jeune de + de 18 ans

* Disponibles sur notre site internet www.ocarina.be/covid

GROUPES À RISQUES EN PÉDIATRIE

Source : <https://covid-19.sciensano.be/sites/default/files/Covid19/Liste%20des%20patients%20%C3%A0%20risque%20en%20p%C3%A9diatrie%20FR%20FINAL.pdf>

La liste suivante reprend les différents groupes à risques en pédiatrie. Elle s'adresse donc principalement aux participants de moins de 18 ans mais des points de la liste peuvent évidemment également concerner des participants adultes. Si le participant a plus de 18 ans et qu'il ignore s'il fait partie d'un groupe à risques, nous lui conseillons de prendre avis auprès de son médecin traitant par défaut.

Cette liste, reçue du cabinet Jeunesse, a été réalisée avec soin après consultation de diverses associations professionnelles et organisations spécialisées dans le domaine de la pédiatrie. Elle a pour objectif de servir de ligne directrice. Il est donc possible d'y déroger s'il existe un motif raisonnable, en concertation avec le médecin traitant du patient. Cette liste n'est pas exhaustive. Son application relève de la responsabilité du médecin traitant après discussion avec le patient, ses parents et/ou les soignants impliqués.

Cette liste se veut une aide à la décision d'autoriser les enfants à participer – ou non – aux activités Ocarina de cet été. Les groupes à risques identifiés sont par ailleurs identiques à ceux figurant sur la liste qui a été fournie aux écoles.

Remarques générales

- Il est conseillé aux enfants traités par des corticostéroïdes à haute dose, c'est-à-dire > 20mg/j de prednisolone (ou > 0,5mg/kg/j pour les enfants de < 40kg) de ne pas participer aux activités.
- Les enfants sous traitement comprenant des médicaments immunosuppresseurs et les enfants atteints de maladies chroniques graves : à discuter avec le médecin traitant.
- Tout comme le reste de la population et tel que demandé par le Conseil National de Sécurité, les enfants atteints d'une maladie chronique et autorisés à participer aux activités doivent suivre strictement les directives concernant les mesures d'hygiène, le respect de la distanciation sociale et le port du masque buccal (en fonction de leur âge) lorsqu'ils quittent la bulle.

- Les personnes vivants sous le même toit que les patients à risque sont autorisées à participer aux activités.

Pour les affections de type PULMONAIRE (et MUCOVISCIDOSE)

Ne peuvent pas participer aux activités :

(sauf exception cfr préambule)

- Les patients atteints de mucoviscidose ou les patients ayant des bronchiectasies non liées à la mucoviscidose, et dont la maladie n'est pas sous contrôle (c'est-à-dire VEMS-1 < 60 %, dégradation rapide, > 3 exacerbations par an, dépendance à une oxygénothérapie)
- Les enfants sous traitement d'entretien avec de corticostéroïdes à haute dose (voir REMARQUES GÉNÉRALES)
- L'asthme sévère non contrôlé ayant besoin de stéroïdes oraux et/ou de produits biologiques
- Les enfants soumis à une oxygénothérapie chronique et/ou à une ventilation (non) invasive
- Les enfants présentant des anomalies congénitales des voies aériennes ou des poumons n'étant pas contrôlés.

En ce qui concerne les TROUBLES IMMUNITAIRES PRIMAIRES

Ne peuvent pas participer aux activités :

(sauf exception cfr préambule)

- Les enfants ayant un déficit immunitaire combiné sévère, c'est-à-dire un (S)CID ou une lymphopénie sévère (CD4 < 200)
- Les enfants ayant un déficit immunitaire et une insuffisance respiratoire sévère (voir pneumologie)
- Les enfants immunodéficients qui doivent recevoir ou qui ont bénéficié d'une greffe de cellules souches ou d'une thérapie génique il y a moins d'un an, ou plus selon la durée de l'immunosuppression.

Annexe 2

- Les autres déficits immunitaires, à savoir la maladie granulomateuse chronique (CGD), la lymphohistiocytose hémophagocytaire familiale (HLH), les maladies congénitales auto-inflammatoires (sauf FMF), le syndrome de Down avec un déficit immunitaire, les déficits immunitaires avec dysrégulation immunitaire active* (LRBA, NFKB1, NFKB2, STAT3 GOF, IRAK4, MyD88, STAT2...).
- C'est-à-dire une poussée auto-immune ou auto-inflammatoire au cours de l'année écoulée ou un traitement par immunosuppresseurs récemment débuté
- Tous les patients ayant un déficit immunitaire pour lesquels le médecin traitant a requis de ne pas aller à l'école ou au travail.

Pour les affections de type CARDIOLOGIQUE

Ne peuvent pas participer aux activités :

(sauf exception cfr préambule)

- En cas d'hypertension pulmonaire
- Après transplantation cardiaque
- En cas d'insuffisance cardiaque grave

Pour les affections de type ENDOCRINOLOGIQUE

Peuvent participer aux activités :

- Les enfants diabétiques
- Les enfants sous thérapie de substitution surrénalienne (hyperplasie congénitale des surrénales, insuffisance surrénalienne)

Pour les affections de type NEPHROLOGIQUE

Ne peuvent pas participer aux activités :

(sauf exception cfr préambule)

- Les enfants recevant des corticostéroïdes à haute dose (voir REMARQUES GÉNÉRALES)

- Les enfants qui ont reçu du rituximab ou de l'eculizumab au cours des 6 dernières semaines ou qui devraient recevoir ce traitement dans les semaines à venir.
- Enfants sous traitement comprenant des médicaments immunosuppresseurs
- Enfants sous traitement par dialyse ou plasmaphérese
- Enfants chez lesquels un syndrome hémolytique et urémique atypique a été diagnostiqué
- Enfants atteints d'un syndrome néphrotique récurrent ou cortico-dépendant.
- Enfants ayant reçu du rituximab ou de l'eculizumab au cours de la dernière année mais antérieurement aux 6 dernières semaines (cf point supra).

Pour les affections de type RHUMATOLOGIQUE

Ne peuvent pas participer aux activités :

(sauf exception cfr préambule)

- Enfants sous corticothérapie à haute dose (voir REMARQUES GÉNÉRALES)

Peuvent participer aux activités :

- Les enfants atteints d'une maladie rhumatismale et recevant les traitements suivants :

Hydroxychloroquine (Plaquenil®), méthotrexate (Ledertrexate®, Metoject®), myco-phénolate mofétil (Cellcept®), cyclosporine, tacrolimus (Advagraf®, Prograft®), azathioprine (Imuran®).

Médicaments biologiques comme les inhibiteurs de TNF-alpha (Enbrel®, Humira®, infliximab), Orenicia®, inhibiteurs de l'IL-1 (Anakinra®, Ilaris®), inhibiteurs de l'IL-6 (Roactemra®), inhibiteurs des JAK (Olumiant®, Xeljanz®), rituximab.

Pour les affections de type GASTRO-ENTÉROLOGIQUE

Ne peuvent pas participer aux activités :
(sauf exception cfr préambule)

- Les enfants sous corticothérapie à haute dose (voir REMARQUES GÉNÉRALES)
- Les enfants sous traitement comprenant des médicaments immunosuppresseurs

Peuvent participer aux activités :

- Les enfants sous un seul médicament immunosuppresseur en situation stable (en rémission)

Pour les affections de type NEUROLOGIQUE

Ne peuvent pas participer aux activités :
(sauf exception cfr préambule)

- Les enfants sous oxygénothérapie chronique et/ou ventilation non-invasive.
- Les enfants sous corticothérapie à haute dose (voir REMARQUES GÉNÉRALES) ! Ce sont souvent des enfants atteints de multiples pathologies pour lesquels la consultation auprès d'un neuropédiatre est recommandée.

Pour les affections de type HEMATO-ONCOLOGIQUE

Ne peuvent pas participer aux activités :
(sauf exception cfr préambule)

- Les enfants en phase de traitement intensif ou durant une certaine période après une greffe de cellules souches allogéniques (+/- 12 mois ou plus selon la durée de l'immunosuppression).

Peuvent participer aux activités :

- Tous les autres enfants, y compris les enfants ayant une LLA sous traitement d'entretien, les enfants sous thérapie par Glivec, Hydrea, etc. Le médecin traitant peut être consulté au cas par cas et peut déroger au principe général chez certains enfants atteints de comorbidités.

OUTIL « LABEL PARENTS-PARTENAIRES »

En 2019, lorsque le COVID n'existait pas, un outil pour construire une relation de confiance avec le parent a été créé par Ocarina. Nous te le mettons en annexe afin de t'en inspirer. Tu verras, une partie des propositions ne respecte pas les mesures de protection liées au COVID. A toi de sélectionner les bonnes pratiques, dans le contexte qui est le nôtre.

Télécharge l'outil sur
www.ocarina.be/nos-outils

WOOD'KIT

Cet été, tu vas favoriser les activités extérieures. A toi d'en profiter pour faire découvrir au jeune son environnement. Pour t'aider à faire le plein d'idées et d'astuces, on te conseille le Wood'kit d'Empreintes asbl.

Découvre ce fichier d'activités à faire dans la nature. L'objectif de ce fichier est que toi, animateur, tu puisses percevoir la forêt, la rivière comme un cadre où tu es un visiteur et que tu te sentes capable de les respecter tels des lieux de vie. Pour y parvenir, l'outil « Wood'kit, l'esSENSiel pour animer en forêt et en rivière », propose des activités d'animation à vivre et des fiches infos. Concrètement, les 30 fiches ont été pensées pour être lues de différentes manières en fonction de tes besoins ou tes envies...

Télécharge l'outil sur
<http://www.empreintes.be/wood-kit/>



Annexe 4

ORGANISATION AU SEIN D'UN STAFF : TÂCHES À RÉPARTIR

Avant tout démarrage d'une activité d'Ocarina, chaque membre du staff s'engage à remettre sa fiche santé et sa déclaration sur l'honneur, à prendre connaissance du MémOcarina Volontaires, à prendre part à la répartition des tâches... Et surtout à vivre un vrai moment de folie Ocarina ! Pour la bonne gestion de la semaine, il faut qu'en début de semaine de plaine ou de séjour, le staff complète ce tableau :

TÂCHES	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5	Jour 6	Jour 7	Jour 8	Jour 9	Jour 10
Qualité de l'accueil des parents et enfants										
Mise à jour des 3 registres										
Désinfection des masques										
Vider les poubelles										
Aération des locaux										
Gestion de soin et référent COVID * (+ création d'espaces accueillants dans les locaux infirmerie et isolement)										
Nettoyages sanitaires et surfaces de contact (en duo)										
Nettoyage sol si nécessaire (en duo)										
Nettoyage lieu d'isolement										
On prend soin du staff :-)										

* Voir page suivante : Responsable gestion de soin et référent COVID

RESPONSABLE GESTION DE SOIN ET RÉFÉRENT COVID

Une attention particulière est accordée à la gestion des soins lors de l'activité. A cet effet, un local d'infirmier est présent dans chaque lieu d'activité, avec, en son sein, une boîte de pharmacie complète et validée par la Direction médicale de la Mutualité chrétienne. Un membre de l'équipe d'animateurs est en charge de la bonne tenue de ce local et des boîtes et trousse de soins, d'administrer les soins et de compléter le document de suivis de soins. En cette période particulière, nous te demandons de continuer à accorder toujours la même attention aux « bobos de tous les jours ». N'oublie pas de compléter le document de suivis de soins. Les Fiches santé y seront également conservées (à l'abri des regards et en accord avec le R).

Dans le cadre de la crise COVID-19, l'animateur en charge de la gestion des soins sera également, en binôme avec le Responsable de la bulle, une des deux personnes référentes en cas de suspicion d'une contamination au COVID-19. Dans ce contexte, l'animateur référent et le R assumeront les rôles suivants :

- Connaître l'état de santé des enfants au début de l'activité (sur base des Fiches santé et de contacts éventuels avec les parents).
- Disposer de tous les informations nécessaires :
 - Numéro des permanents régionaux.
 - Liste des participants avec Numéro Nationaux (dans la Fiche Santé).
 - Numéros de contact des parents/tuteurs du participant et de son médecin (dans la Fiche Santé).
 - Numéro du médecin référent de l'activité et des services d'urgences (compléter le mémo camps).
 - Accompagner l'enfant présentant des symptômes durant toute la procédure "gestion de cas COVID-19", dont la présence et l'animation (avec masque) dans le local d'isolement.
 - Être attentif à l'état de santé de l'enfant durant toute la procédure et alerter/suivre la procédure "gestion de cas COVID-19".
 - Être les intermédiaires entre la bulle et le médecin référent de l'enfant et/ou de l'activité.

MATÉRIEL À PRÉVOIR PAR LE PERMANENT

- Quelques déclarations sur l'honneur de réserve pour les participants/animateurs qui auraient oublié !
- Boîte de bics pour les parents qui n'en auraient pas. Le parent repart avec.
- Masques : deux par animateur + réserves pour les + 12 ans, parents et externes qui auraient oublié + réserve dans le local de soins.
- Sac en toile pour récolter les masques sales.
- Boîtes de mouchoirs en suffisance.
- Machine à laver ou grande casserole pour la désinfection des masques.
- Savon de Marseille ou autre produit de lessive neutre pour le nettoyage des masques
- Sèche-linge/étendeur pour sécher les masques.
- Gel hydroalcoolique : à l'accueil des participants, dans le local animateur, dans l'intendance, dans le local infirmerie, dans le local d'isolement.
- Savon et papier essuie-main à tous les points d'eau.
- Poubelles fermées au minimum dans les toilettes et si possible à tous les points d'eau et ailleurs sur le lieu d'activité.
- Matériel de nettoyage de base en suffisance et plus spécifiquement :
 - Gants de nettoyage (à désinfecter si possible après chaque nettoyage).
 - Désinfectant à 70° d'alcool ou Eau de Javel pour désinfecter les sols.
 - Alcool à 70° pour le matériel et les surfaces de contact.
 - Masques pour le nettoyage.
- Prévoir un aménagement accueillant et rassurant (décoration, dessins, jeux...) pour le local d'isolement et le local d'infirmerie (deux locaux distincts !).
- Gants supplémentaires pour la gestion de soins.

PRÉCAUTIONS D'USAGE DE L'ONE POUR L'EAU DE JAVEL

Pour la désinfection (et non le nettoyage) du sol et des surfaces : Utiliser un produit désinfectant avec alcool à 70° ou de l'eau de javel :

- Eau de javel à 12° (ou 3,6%), diluer 30ml d'eau de javel dans 1L d'eau, avec un temps de pose de 5 minutes.

Précautions d'usage de l'eau de javel :

- Toujours utiliser des gants.
- Ne pas laisser l'eau de javel et autres produits désinfectants à portée des enfants.
- Ne jamais utiliser l'eau de javel en présence des enfants.
- L'eau de javel doit toujours être utilisée seule dans de l'eau froide (entre autres pour éviter le dégagement de vapeur toxique). Il ne faut donc pas la mélanger avec un autre produit d'entretien.
- Ne pas non plus mélanger l'eau de javel avec des solutions acides ou ammoniacales ni les utiliser de manière successive. Cela entraînerait une réaction chimique qui dégage des gaz chlorés très toxiques.
- Diluer en versant les 30ml d'eau de javel dans le litre d'eau et non l'inverse !
- Les vapeurs sont irritantes et même toxiques pour le système respiratoire. Ouvrir les fenêtres et aérer la pièce pendant l'utilisation.
- L'eau de javel est corrosive et toxique. Elle peut provoquer des brûlures sur la peau et les yeux, surtout sous forme concentrée. En cas de brûlure sur la peau, laver à l'eau. En cas de projection dans les yeux, rincer abondamment à l'eau et consulter un ophtalmologue. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir, contacter le centre Antipoison au 070/245.245.

Dilutions

- Eau de javel ayant une concentration minimum en hypochlorite de sodium de 0.1%.
- Pour arriver à cette concentration efficace :
- Avec de l'eau de javel à 12°(ou 3,6%), il faut diluer 30ml d'eau de javel dans 1L d'eau ;
- Avec de l'eau de javel à 18°(ou 5,3%), il faut diluer 20ml d'eau de javel dans 1L d'eau ;
- Avec de l'eau de javel à 8°(ou 2,4%), il faut diluer 40 ml d'eau de javel dans 1L d'eau.

Ce document a pour but de faire connaître la réglementation du RGPD et surtout les implications de cette réglementation sur ton rôle de volontaire à Ocarina !



Le RGPD (ou GDPR c'est pareil) c'est le Règlement relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Ce Règlement qui nous vient de l'Union Européenne a pour but d'offrir aux citoyens européens une meilleure protection de sa vie privée. En effet, nos participants et nos volontaires nous confient leurs données dans le cadre de nos activités à Ocarina et il est donc logique qu'on les protège !



Une donnée à caractère personnel, c'est toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable.

Exemples d'informations qui contiennent des données à caractère personnel :

- Une liste de présence ;
- Des informations sur les participants à une activité avec leur taille et leur pointure ;
- La liste des allergies avec les participants associés ;
- La fiche santé ;
- Les autorisations de quitter le territoire ;
- Les cartes d'identités ;
- Le dossier de suivi des animateurs ;
- Les photos (voir politique photos) ;
- Les fiches d'indemnités ;
- ...

Le simple fait de collecter la donnée, la conserver (tant par papier qu'électroniquement) et même la consulter est un traitement et est donc soumis au RGPD.

Quelques recommandations

- 📄 Collecter, utiliser et surtout conserver exclusivement les données dont vous avez un réel besoin pour l'activité (séjours, animations, plaines ou formation).
- 📄 Dès que vous avez en possession des données à caractère personnel : communiquez-les aux autres volontaires seulement si c'est nécessaire, ne les laissez pas traîner, ne les perdez pas, ... Si c'est le cas, contactez votre permanent.
- 📄 Les fiches santé ainsi que toutes données de santé doivent être conservées dans un endroit sécurisé et à l'abris des regards.
- 📄 Toutes ces données ne peuvent pas être partagées sans raison valable.
- 📄 Après l'activité, n'oubliez pas de rendre les données « physiques » à votre permanent et de détruire les données que vous possédez « électroniquement ».

Lien vers notre politique de confidentialité : <https://ocarina.be/vie-privee/>

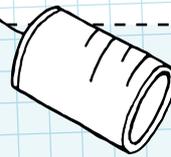
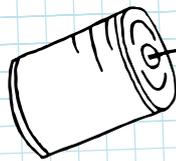
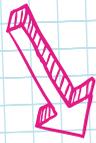
Un lien utile avec des outils pédas sur ce thème : <https://www.jedecide.be/>



MÉMO

NUMÉROS D'URGENCE

INFOS À DONNER LORS D'UN APPEL D'URGENCE



SECOURS **112**

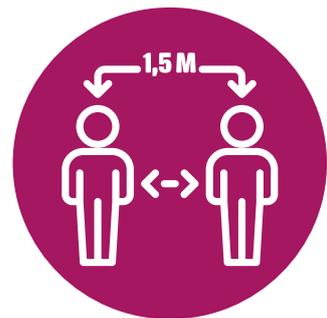
CENTRE ANTI-POISON
070 245 245

POLICE LOCALE
.....

ECOUTE ENFANTS
103



- ➔ LE TYPE D'ACCIDENT (CHUTE, ACCIDENT DE VÉLO, INTOXICATION...);
- ➔ LA LOCALISATION PRÉCISE DU LIEU DE L'ACCIDENT (RUE, N°, LOCALITÉ, SENS DE LA ROUTE...);
- ➔ LE NOMBRE DE VICTIMES;
- ➔ LES PARTICULARITES DE LA SITUATION (VICTIME COINCÉE, RISQUE D'EXPLOSION...);
- ➔ LA CATÉGORIE D'ÂGE EN TERME DE « BÉBÉS », « ENFANTS », « ADULTES », « PERSONNES ÂGÉES »...;
- ➔ L'ETAT DE LA VICTIME (CONSCIENCE?, RESPIRATION?, HÉMORRAGIE?...).





Annexe 12

REGISTRE DES CONTACTS EXTERNES

Note ici toutes les personnes qui entrent en contact avec votre bulle

DATE	NOM/PRÉNOM	ENTREPRISE OU FONCTION	ADRESSE ET NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	MOTIF DE LA VISITE	EN CONTACT AVEC UNE PERSONNE OU TOUTE LA BULLE (PRÉCISEZ)



SOURIEZ

Vous êtes à Ocarina

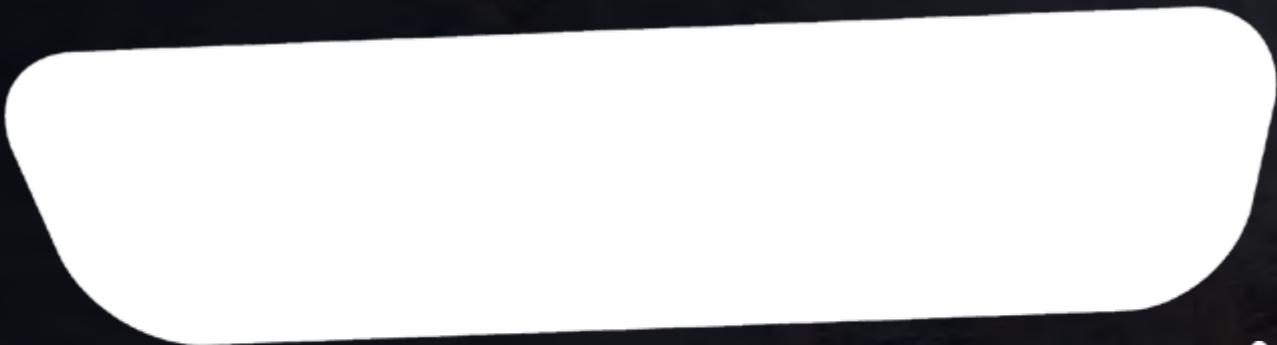


OCARINA
On parle que
tu reviendras ?



Dans cette situation particulière

On reste à votre écoute





Ocarina est une Organisation de Jeunesse active dans l'animation, la formation et l'éducation des jeunes. Reconnue et soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles et les Régions wallonne et bruxelloise, Ocarina organise et encadre des plaines de jeux, des séjours de vacances et diverses animations, notamment des activités de promotion à la santé et l'information sur des sujets qui touchent les jeunes.

Les régionales d'Ocarina

BRABANT WALLON

Bd. des Archers 54 - 1400 Nivelles
Tél : 067/89.36.46 - bw@ocarina.be

BRUXELLES

Bd. Anspach 111-115 - 1000 Bruxelles
Tél : 02/501.58.20 - bruxelles@ocarina.be

DINANT

Av. des Combattants 16 - 5500 Dinant
Tél : 082/21.36.66 - dinant@ocarina.be

EUPEN

Klosterstrasse 29 - 4700 Eupen
Tél : 087/59.61.27 - eupen@ocarina.be

HAINAUT ORIENTAL

Rue du Douaire 40 - 6150 Anderlues
Tél : 071/54.84.02 - ho@ocarina.be

LIEGE

Place du XX Août 38 - 4000 Liège
Tél : 04/221.74.41 - liege@ocarina.be

MONS

Rue des Canoniers 3 - 7000 Mons
Tél : 065/40.26.54 - mons@ocarina.be

MOUSCRON

Rue St-Joseph 8 - 7700 Mouscron
Tél : 056/39.15.22 - mouscron@ocarina.be

NAMUR

Rue des Tanneries 55 - 5000 Namur
Tél : 081/24.48.12 - namur@ocarina.be

PHILIPPEVILLE

Rue de l'Arsenal 7 Bte 1- 5600 Philippeville
Tél : 071/66.06.65 - philippeville@ocarina.be

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Rue de la Moselle 7-9 - 6700 Arlon
Tél : 063/21.17.21 - luxembourg@ocarina.be

TAMINES

Rue des Déportés, 11 - 5060 Taminés
Tél : 081/42.07.40 - taminés@ocarina.be

TOURNAI

Rue St-Brice 44 - 7500 Tournai
Tél : 069/25.62.67 - tournai@ocarina.be

VERVIERS

Rue Lucien Defays 77 - 4800 Verviers
Tél : 087/30.51.69 - verviers@ocarina.be

OCARINA ASBL – Secrétariat Général

Chaussée de Haecht 579 BP 40 - 1031 Bruxelles
Tél : 02/246.49.81 - info@ocarina.be
www.ocarina.be

